DELEGATION DE SIGNATURE

Date de publication : **03/12/2019**

Le Directeur général de l'Agence française de développement,
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Aurore PIGNOT, Responsable de la division Contrôle Appui Comptabilité, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la division Contrôle Appui Comptabilité visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore PIGNOT, Responsable de la division Contrôle Appui Comptabilité, délégation est donnée à Madame Elisandra FURTADO, Responsable de la Division Gestion des Engagements Financiers, pour signer l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la Division Contrôle Appui Comptabilité visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 22 novembre 2019
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX